

Les bénévoles à faible revenu : des gens à apprécier et à aider

par le Social Planning and Research Council de la Colombie-Britannique (SPARC BC)

Les bénévoles à faible revenu ont souvent des besoins spéciaux, en particulier relativement à leur santé ou à une déficience. Il faut tenir compte de ces besoins pour que leur expérience en tant que bénévoles soit couronnée de succès. De plus, ils apprécient des reconnaissances différentes de celles des bénévoles ayant un revenu plus élevé et plus stable.

À l'automne de 2004, des membres du Social Planning and Research Council de la Colombie-Britannique (SPARC BC) ont rencontré en entrevue 55 personnes à faible revenu qui faisaient du bénévolat pour des organismes de services sociaux de Vancouver et de Prince George, Colombie-Britannique.¹ La présente fiche-info met en évidence les constatations portant sur les questions relatives à la santé des bénévoles à faible revenu. Elle traite en outre de la façon dont les organismes peuvent reconnaître le plus efficacement possible les contributions de leurs bénévoles à faible revenu.

La santé et les bénévoles à faible revenu

Un nombre considérable de bénévoles à faible revenu rencontrés en entrevue dans le cadre de cette recherche ont précisé la santé comme un facteur ayant une incidence sur leur capacité de s'engager dans le bénévolat. Bon nombre de ces bénévoles recevaient des prestations d'invalidité par l'entremise du système d'aide sociale de la province; d'autres étaient à la retraite ou avaient été forcés de quitter la population active en raison de leur santé.

Ces personnes doivent souvent relever des défis importants lorsqu'elles veulent faire du bénévolat. Par exemple,

- Les bénévoles à faible revenu tendent en général à éprouver des difficultés avec le transport (c'est-à-dire avoir accès au transport, pouvoir assumer les frais de transport). Les problèmes de santé rendent souvent ces difficultés plus difficiles à surmonter.
- Il est difficile pour certains bénévoles de prévoir leur horaire en raison de leur état de santé. Les effets d'une maladie ou d'une déficience peuvent changer d'une journée à l'autre et peuvent donc ne pas être facile à prévoir. C'est pourquoi les bénévoles à faible revenu ayant des problèmes de santé ou une déficience apprécient les organismes qui font preuve de souplesse et dont le milieu est accueillant.
- Le bénévolat représente une source importante d'affirmation et de satisfaction personnelles pour les bénévoles à faible revenu qui reçoivent des prestations d'invalidité de la province. Ces bénévoles ont indiqué que le bénévolat leur donnait l'occasion de se sentir appréciés, d'apporter une contribution importante, de travailler avec d'autres personnes et de mettre à profit leurs compétences et expérience.

Rendre hommage aux bénévoles à faible revenu

Les bénévoles à faible revenu ayant participé à cette recherche ont déclaré que la reconnaissance offerte sous la forme d'avantages indirects ou de mesures incitatives ne les avait pas motivés à s'engager dans le bénévolat. Bon nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils ne cherchaient pas à obtenir des récompenses lorsqu'ils avaient décidé de s'engager; et d'autres ont

¹ Les personnes à faible revenu sont sans emploi ou ne font pas partie de la population active et reçoivent un revenu de programmes de soutien du revenu des gouvernements fédéral ou provinciaux (par exemple des prestations d'aide sociale, des prestations d'invalidité, des prestations d'assurance-emploi, des prestations du Régime de pensions du Canada, etc.) ainsi que les personnes qui travaillent et gagnent entre huit et neuf dollars l'heure.

précisé qu'ils ne s'attendaient pas à être rémunérés pour leurs efforts. Cependant, ils ont presque tous affirmé qu'ils étaient sensibles aux diverses formes de reconnaissance lorsqu'elles étaient offertes.

Lorsque ces bénévoles à faible revenu ont été invités à nommer des formes souhaitables de reconnaissance, ils ont fait part de leur préférence pour de l'aide leur permettant de satisfaire à leurs besoins fondamentaux. Voici certaines des mesures simples que les organismes peuvent prendre pour reconnaître la contribution des bénévoles à faible revenu :

- Donner accès à de la nourriture. Il pourrait s'agir de fournir des repas ou des collations pendant les heures de bénévolat ou de donner des chèques-cadeaux et des bons-rabais échangeables dans des épiceries ou des restaurants.
- Faciliter le transport. Les organismes pourraient donner des billets afin que les bénévoles puissent prendre gratuitement les transports en commun à destination et en provenance des sites de bénévolat et rembourser les dépenses d'essence et de stationnement engagées par les bénévoles ayant leur propre véhicule. Le remboursement de l'essence et des frais de stationnement était particulièrement important dans les petites collectivités où les transports en commun sont moins répandus et pour les bénévoles dont l'état de santé ou la déficience les empêche d'utiliser les transports en commun.
- Fournir un revenu supplémentaire, comme des rétributions ou des allocations. Certains bénévoles ayant participé à cette recherche ont reçu des paiements des organismes bénévoles; certains bénévoles recevant des prestations d'invalidité ont obtenu des paiements du gouvernement provincial en échange d'un certain nombre d'heures de bénévolat. Toutefois, ce genre de reconnaissance peut ne pas convenir pour les bénévoles à faible revenu qui reçoivent des prestations ordinaires d'aide sociale parce qu'en Colombie-Britannique tout revenu, y compris des rétributions pour du

bénévolat, doit être déclaré aux représentants de l'aide sociale et déduit du montant des chèques.

- Donner accès à des vêtements et à des articles ménagers divers. Il pourrait s'agir de donner des chèques-cadeaux échangeables dans des magasins d'aubaines ou permettre aux bénévoles de choisir des articles de la salle de dons de l'organisme.
- Mettre les ressources, les programmes et les services offerts par les organismes à la disposition des bénévoles. L'organisme pourrait offrir une adhésion gratuite aux bénévoles ou permettre à ces derniers d'utiliser ses installations (comme sa buanderie).

Qui plus est, les bénévoles à faible revenu rencontrés en entrevue pour cette recherche considéraient les avantages moins tangibles du bénévolat comme des avantages indirects. Ces avantages comprennent les possibilités d'interaction sociale et d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences; une occasion d'épanouissement personnel; un sentiment de réalisation; et la possibilité de redonner à un organisme ou à la collectivité. Les postes de bénévole conçu en vue de procurer ces avantages sont intéressants pour les bénévoles et aident à garantir qu'ils se sentent appréciés. De même, les organismes qui demandent aux bénévoles les raisons pour lesquelles ils font du bénévolat et qui créent des occasions en fonction de leurs intérêts et objectifs seront en mesure d'établir des liens enrichissants à long terme avec leurs bénévoles.

Pour plus de renseignements, consultez notre rapport *Qu'est-ce qui motive les bénévoles à faible revenu? Rapport sur les bénévoles à faible revenu de Vancouver et Prince George, Colombie-Britannique, (SPARC BC)*.

Centre de développement des connaissances
Imagine Canada
425, avenue University, bureau 900, Toronto (Ontario)
M5G 1T6
Tél. : 416 597-2293 / 1 800 263-1178

Nous accueillons favorablement votre rétroaction sur ce document réalisé à partir d'un projet de recherche, ainsi que sur son utilisation. Prière de nous la faire parvenir par courrier électronique à l'adresse suivante : <kdc@imaginecanada.ca>.

© 2005, Imagine Canada
ISBN 1-55401-198-1

Le Centre de développement des connaissances d'Imagine Canada est financé dans le cadre de la Direction de la participation dans les communautés du ministère du Patrimoine canadien, au titre de l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du ministère du Patrimoine canadien.

Canada 

www.kdc-cdc.ca